RCS : CARCASSONNE
Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00425
Numéro SIREN : 484 917 638
Nom ou dénomination : ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 1871

Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE
34 rue de Strasbourg 11890 CARCASSONNE CEDEX 9
09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00
Téléphone : 04.68.11.27.30
www.greffe-tc-carcassonne.fr - www.infogreffe.fr

SC/2005 B 00425
CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES
7 RUE MARGUERITE YOURCENAR
BP 67916
21079 DIJON CEDEX

Nos références : SC/2005 B 00425

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

32 AVENUE DU LANGUEDOC
11800 MARSEILLETTE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 484917638 R.C.S Carcassonne

Le greffier soussigné constate le 08/07/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/1871, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2020

Récépissé délivré le 08/07/2021
Le greffier
Maître Simon MAUREL

TRIBUNAL DE COMMERCE CARCASSONNE

ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 100 000.00 €

Siège social : 32 avenue du Languedoc

11800 MARSEILLETTE

484 917 638 RCS CARCASSONNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2021

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique constate que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est nul et de ce fait aucune affectation de résultat n'est décidée.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 100 000.00 €

Siège social : 32 avenue du Languedoc

11800 MARSEILLETTE

484 917 638 RCS CARCASSONNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2021

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique constate que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est nul et de ce fait aucune affectation de résultat n'est décidée.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



GREFFE T. DE C.

CLEON
MARTIN
BROICHOT
EXPERTS COMPTABLES / COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAS ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

32 Avenue du Languedoc
11800 MARSEILLETTE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Pierre CLEON
Louis MARTIN
Thomas PAULIN
Nicolas SAILLARD

Membre indépendant AUDECIA
Tél : 03 80 53 18 53 / cmb@eccmb.com / cleon-martin-broichot.com
7, rue Marguerite Yourcenar - CS 67916 - 21079 Dijon Cedex

SARL au capital de 500 000 euros inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - R.C.S. Dijon B 816 580 146

SAS ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Sommaire

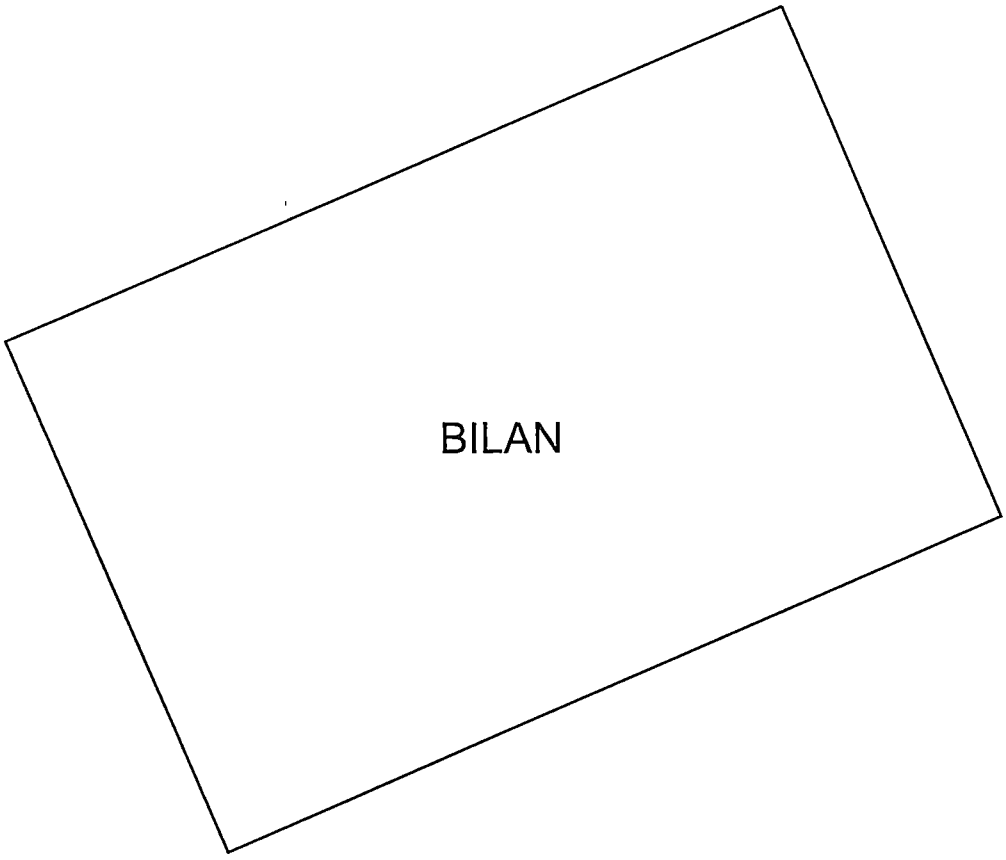
BILAN **3**

Bilan 4

COMPTE DE RESULTAT **7**

Compte de résultat 9

ANNEXES **11**


BILAN

SAS ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 065		11 065	11 065
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles	1 500	1 500		
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 565	1 500	11 065	11 065
Stocks				
Matières premières et autres approv.	5 694		5 694	3 731
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 302 183	80 501	1 221 682	957 709
Créances				
Clients et comptes rattachés	710 623		710 623	563 145
Fournisseurs débiteurs	5		5	438
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	89 145		89 145	92 814
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm	1 142		1 142	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 539		24 539	51 585
Charges constatées d'avance	317		317	591
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 133 647	80 501	2 053 146	1 670 013
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif	2 270		2 270	
COMPTES DE REGULARISATION	2 270		2 270	
TOTAL ACTIF	2 148 482	82 001	2 066 481	1 681 077

SAS ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	**100 000**	**100 000**
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	**-7 349**	**-7 349**
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**92 651**	**92 651**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	**2 270**	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**2 270**	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	*451*	*35 646*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	**451**	**35 646**
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	**998 008**	**633 899**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	**41 388**	**19 773**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**930 364**	**892 276**
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*75*	
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*1 274*	*3 116*
Dettes fiscales et sociales	**1 349**	**3 116**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		**3 716**
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 971 560**	**1 588 426**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**2 066 481**	**1 681 077**

certifié conforme,

COMPTE DE RESULTAT

SAS ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	2 859 262	99,93	2 578 061	99,76	281 201	10,91
Production vendue	2 092	0,07	6 187	0,24	-4 094	-66,18
Autres produits	44 377	1,55	44 050	1,70	327	0,74
Total	*2 905 731*	*101,55*	*2 628 298*	*101,70*	*277 433*	*10,56*
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	1 343 662	46,96	1 021 045	39,51	322 617	31,60
Variation de stock (m/ses)	-300 100	-10,49	-132 236	-5,12	-167 864	126,94
Achats de m.p & aut.approv.	795 924	27,82	680 217	26,32	115 707	17,01
Variation de stock (m.p.)	-1 963	-0,07	-57		-1 906	NS
Autres achats & charges externes	955 439	33,39	820 737	31,76	134 702	16,41
Total	*2 792 962*	*97,61*	*2 389 706*	*92,47*	*403 256*	*16,87*
MARGE SUR M/SES & MAT	112 770	3,94	238 592	9,23	-125 823	-52,74
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	6 347	0,22	5 837	0,23	509	8,73
Amortissements et provisions	80 501	2,81	44 374	1,72	36 127	81,41
Autres charges	350	0,01	18 808	0,73	-18 458	-98,14
Total	*87 198*	*3,05*	*69 020*	*2,67*	*18 178*	*26,34*
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 572	0,89	169 573	6,56	-144 001	-84,92
Produits financiers	168	0,01	103		66	63,91
Charges financières	12 454	0,44	8 182	0,32	4 272	52,22
Résultat financier	*-12 286*	*-0,43*	*-8 079*	*-0,31*	*-4 207*	*52,07*
RESULTAT COURANT	13 286	0,46	161 494	6,25	-148 207	-91,77
Charges exceptionnelles	13 286	0,46	161 494	6,25	-148 207	-91,77
Résultat exceptionnel	*-13 286*	*-0,46*	*-161 494*	*-6,25*	*148 207*	*-91,77*
RESULTAT DE L'EXERCICE						

ANNEXES

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portef		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Synthèse)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrie des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks	x		
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précéde		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de com		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercic		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clô et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allégements de la dette future d'imp		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de group		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les march de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de	x		
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus	x		
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 066 481 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 0.00 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2021 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

. CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE SUITE ABANDON DE CREANCES

Entre le 31 août 2007 et le 31 août 2012, la société ABBOTTS & DELAUNAY a bénéficié d'abandons de compte-courant avec clause de retour à meilleure fortune consentis par la la SAS Badet Clément. Au cours de cet exercice, la société Abbotts & Delaunay affecte le résultat bénéficiaire en remboursement d'une partie des abandons avec clause de retour à meilleure fortune que la SAS Badet Clément & Cie a consentis au cours des années antérieures. Le montant des abandons avec cette clause de retour à meilleure fortune se décompose donc comme suit :

- 2006/2007 = 228 060 €
- 2007/2008 = 165 370 €
- 2008/2009 = 174 900 €
- 2009/2010 = 117 609 €
- 2010/2011 = 199 000 €
- 2011/2012 = 151 164 €
- 2012/2013 = –43 014 €
- 2013/2014 = –91 706 €
- 2014/2015 = –14 633 €
- 2015/2016 = – 35 509 €
- 2017 = – 233 539 €
- 2018 = – 81 997 €
- 2019 = – 160 602 €
- 2020 = – 12 802 €

Solde à la clôture : 362 298 €

. IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE COVID19

Les activités ont commencé à être affectées par la crise sanitaire COVID-19 au premier semestre 2020, les comptes annuels de l'entité clos au 31/12/20 sont donc bien entendu d'ores et déjà impactées même si il n'apparaît pas possible de chiffrer avec précision l'impact négatif sur le chiffre d'affaires, le résultat et la trésorerie des sociétés. Il en sera de même au titre de l'exercice suivant. Toutefois, à la date d'arrêté des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/20, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Les états financiers de l'entité ont donc été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. De plus, aucun ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs n'a été nécessaire du fait de cette crise sanitaire au regard des conditions qui existaient à la date d'arrêté des comptes.

Conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables sur les conséquences du Covid-19 (du 18 mai 2020) et à la réglementation comptable applicable, les impacts liés à la crise sanitaire du Covid-19 font l'objet d'un enregistrement dans les comptes clos le 31/12/20. La présente information a été établie en retenant une approche ciblée.

Les impacts au niveau du bilan de l'exercice clos au 31/12/2020 sont :

- Souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat Groupe directement au niveau de la société holding : sans impact direct sur la

Faits caractéristiques

société, la société holding soutient ses filiales grâce à la trésorerie disponible générée par ce prêt si la situation de la filiale le nécessite ;

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 065			11 065
Immobilisations incorporelles	***11 065***			***11 065***
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 500			1 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	***1 500***			***1 500***
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**12 565**			**12 565**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat.	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 500			1 500
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	***1 500***			***1 500***
ACTIF IMMOBILISE	1 500			1 500

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 800 090 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	710 623	710 623	
Autres	89 150	89 150	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	317	317	
Total	**800 090**	**800 090**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	452
Autres créances	5
Disponibilités	
Total	**456**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Stocks Créances et Valeurs mobilières	44 374	80 501	44 374	80 501
Total	**44 374**	**80 501**	**44 374**	**80 501**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation Financières Exceptionnelles		80 501	44 374	

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stock de vins	80 501
TOTAL	**80 501**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change		2 270			2 270
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		**2 270**			**2 270**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		2 270			
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 930 172 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	451	451		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	930 364	930 364		
Dettes fiscales et sociales	1 349	1 349		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	998 008	998 008		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	**1 930 172**	**1 930 172**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	451
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	668 101
Dettes fiscales et sociales	1 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**669 825**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	317
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**317**

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	485	
Retour à meilleure fortune compte-courant BADET CLEMENT	12 802	
TOTAL	**13 286**	

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : C&L DELAUNAY HOLDING

Forme : SAS
SIREN : 488908708

Au capital de : 612 066 Euro

Adresse du siège social :
39 RUE DE BEAUNE
21220 L'ETANG VERGY

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Siège social de la société consolidante.
Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	**190 000**
Caution BADET CLEMENT ET COMPAGNIE	*50 000*
Avals et cautions	**50 000**
MCNE	*400 000*
Autres engagements reçus	**400 000**
Total	**640 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	**50 000**
Engagements assortis de suretés réelles	

ABSOLUCE
Conseils d'entrepreneurs

Auditis

Sophie Labrosa
Commissaire aux Comptes

ABBOTTS ET DELAUNAY SAS
32 avenue du Languedoc
11800 MARSEILLETTE
Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €
484 917 638 RCS CARCASSONNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

AUDITIS
69 Route de Digoin – BP 36 – 71130 GUEUGNON
Tél. +33 (0)3 85 85 56 56
contact@auditis.fr

Absoluce membre de INAA GROUP

A l'associé unique de la société ABBOTTS ET DELAUNAY,

• Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABBOTTS ET DELAUNAY, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

• Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

• Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations fournies en annexe, notamment pour ce qui concerne la clause de retour à meilleure fortune dans le cadre des abandons de créances consentis par la société BADET CLEMENT.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

• Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

• Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

• Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A GUEUGNON,

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN,
LE QUINZE JUIN.

AUDITIS
représentée par Sophie LABROSA



Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattaché à la CRCC de Besançon-Dijon

SAS ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 065		11 065	11 065
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles	1 500	1 500		
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 565	1 500	11 065	11 065
Stocks				
Matières premières et autres approv.	5 694		5 694	3 731
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 302 183	80 501	1 221 682	957 709
Créances				
Clients et comptes rattachés	710 623		710 623	563 145
Fournisseurs débiteurs	5		5	438
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	89 145		89 145	92 814
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm	1 142		1 142	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 539		24 539	51 585
Charges constatées d'avance	317		317	591
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 133 647	80 501	2 053 146	1 670 013
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif	2 270		2 270	
COMPTES DE REGULARISATION	2 270		2 270	
TOTAL ACTIF	2 148 482	82 001	2 066 481	1 681 077

SAS ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	**100 000**	**100 000**
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	**-7 349**	**-7 349**
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**92 651**	**92 651**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	**2 270**	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**2 270**	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	*451*	*35 646*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	**451**	**35 646**
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	**998 008**	**633 899**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	**41 388**	**19 773**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**930 364**	**892 276**
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*75*	
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*1 274*	*3 116*
Dettes fiscales et sociales	**1 349**	**3 116**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		**3 716**
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**1 971 560**	**1 588 426**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**2 066 481**	**1 681 077**

SAS ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	2 859 262	99,93	2 578 061	99,76	281 201	10,91
Production vendue	2 092	0,07	6 187	0,24	-4 094	-66,18
Autres produits	44 377	1,55	44 050	1,70	327	0,74
Total	*2 905 731*	*101,55*	*2 628 298*	*101,70*	*277 433*	*10,56*
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	1 343 662	46,96	1 021 045	39,51	322 617	31,60
Variation de stock (m/ses)	-300 100	-10,49	-132 236	-5,12	-167 864	126,94
Achats de m.p & aut.approv.	795 924	27,82	680 217	26,32	115 707	17,01
Variation de stock (m.p.)	-1 963	-0,07	-57		-1 906	NS
Autres achats & charges externes	955 439	33,39	820 737	31,76	134 702	16,41
Total	*2 792 962*	*97,61*	*2 389 706*	*92,47*	*403 256*	*16,87*
MARGE SUR M/SES & MAT	112 770	3,94	238 592	9,23	-125 823	-52,74
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	6 347	0,22	5 837	0,23	509	8,73
Amortissements et provisions	80 501	2,81	44 374	1,72	36 127	81,41
Autres charges	350	0,01	18 808	0,73	-18 458	-98,14
Total	*87 198*	*3,05*	*69 020*	*2,67*	*18 178*	*26,34*
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 572	0,89	169 573	6,56	-144 001	-84,92
Produits financiers	168	0,01	103		66	63,91
Charges financières	12 454	0,44	8 182	0,32	4 272	52,22
Résultat financier	*-12 286*	*-0,43*	*-8 079*	*-0,31*	*-4 207*	*52,07*
RESULTAT COURANT	13 286	0,46	161 494	6,25	-148 207	-91,77
Charges exceptionnelles	13 286	0,46	161 494	6,25	-148 207	-91,77
Résultat exceptionnel	*-13 286*	*-0,46*	*-161 494*	*-6,25*	*148 207*	*-91,77*
RESULTAT DE L'EXERCICE						

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 066 481 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 0.00 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2021 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

. CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE SUITE ABANDON DE CREANCES

Entre le 31 août 2007 et le 31 août 2012, la société ABBOTTS & DELAUNAY a bénéficié d'abandons de compte-courant avec clause de retour à meilleure fortune consentis par la la SAS Badet Clément. Au cours de cet exercice, la société Abbotts & Delaunay affecte le résultat bénéficiaire en remboursement d'une partie des abandons avec clause de retour à meilleure fortune que la SAS Badet Clément & Cie a consentis au cours des années antérieures. Le montant des abandons avec cette clause de retour à meilleure fortune se décompose donc comme suit :

- 2006/2007 = 228 060 €
- 2007/2008 = 165 370 €
- 2008/2009 = 174 900 €
- 2009/2010 = 117 609 €
- 2010/2011 = 199 000 €
- 2011/2012 = 151 164 €
- 2012/2013 = –43 014 €
- 2013/2014 = –91 706 €
- 2014/2015 = –14 633 €
- 2015/2016 = – 35 509 €
- 2017 = – 233 539 €
- 2018 = – 81 997 €
- 2019 = – 160 602 €
- 2020 = – 12 802 €

Solde à la clôture : 362 298 €

. IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE COVID19

Les activités ont commencé à être affectées par la crise sanitaire COVID-19 au premier semestre 2020, les comptes annuels de l'entité clos au 31/12/20 sont donc bien entendu d'ores et déjà impactées même si il n'apparaît pas possible de chiffrer avec précision l'impact négatif sur le chiffre d'affaires, le résultat et la trésorerie des sociétés. Il en sera de même au titre de l'exercice suivant. Toutefois, à la date d'arrêté des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/20, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Les états financiers de l'entité ont donc été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. De plus, aucun ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs n'a été nécessaire du fait de cette crise sanitaire au regard des conditions qui existaient à la date d'arrêté des comptes.

Conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables sur les conséquences du Covid-19 (du 18 mai 2020) et à la réglementation comptable applicable, les impacts liés à la crise sanitaire du Covid-19 font l'objet d'un enregistrement dans les comptes clos le 31/12/20. La présente information a été établie en retenant une approche ciblée.

Les impacts au niveau du bilan de l'exercice clos au 31/12/2020 sont :

- Souscription d'un Prêt Garanti par l'Etat Groupe directement au niveau de la société holding : sans impact direct sur la

Faits caractéristiques

société, la société holding soutient ses filiales grâce à la trésorerie disponible générée par ce prêt si la situation de la filiale le nécessite ;

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 065			11 065
Immobilisations incorporelles	***11 065***			***11 065***
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 500			1 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	***1 500***			***1 500***
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	12 565			12 565

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat.	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 500			1 500
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	***1 500***			***1 500***
ACTIF IMMOBILISE	1 500			1 500

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 800 090 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	710 623	710 623	
Autres	89 150	89 150	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	317	317	
Total	800 090	800 090	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	452
Autres créances	5
Disponibilités	
Total	456

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Stocks Créances et Valeurs mobilières	44 374	80 501	44 374	80 501
Total	**44 374**	**80 501**	**44 374**	**80 501**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation Financières Exceptionnelles		80 501	44 374	

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stock de vins	80 501
TOTAL	80 501

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	**10 000**	**10,00**
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	**10 000**	**10,00**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change		**2 270**			**2 270**
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		**2 270**			**2 270**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		**2 270**			
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 930 172 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	**451**	**451**		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**930 364**	**930 364**		
Dettes fiscales et sociales	**1 349**	**1 349**		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	**998 008**	**998 008**		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	**1 930 172**	**1 930 172**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	451
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	668 101
Dettes fiscales et sociales	1 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**669 825**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	317
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**317**

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	485	
Retour à meilleure fortune compte-courant BADET CLEMENT	12 802	
TOTAL	13 286	

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : C&L DELAUNAY HOLDING

Forme : SAS
SIREN : 488908708

Au capital de : 612 066 Euro

Adresse du siège social :
39 RUE DE BEAUNE
21220 L'ETANG VERGY

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Siège social de la société consolidante.
Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	**190 000**
Caution BADET CLEMENT ET COMPAGNIE	*50 000*
Avals et cautions	**50 000**
MCNE	*400 000*
Autres engagements reçus	**400 000**
Total	**640 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	**50 000**
Engagements assortis de suretés réelles	

CLEON
MARTIN
BROICHOT

EXPERTS COMPTABLES / COMMISSAIRES AUX COMPTES

Greffe du Tribunal de Commerce
34 Rue de Strasbourg

11000 CARCASSONNE

DIJON, le 5 juillet 2021

Objet : ABBOTTS & DELAUNAY S.A.S
N/réf.: LOM/Z96/OLB

Monsieur le Greffier,

Pour satisfaire aux dispositions légales et réglementaires, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt et concernant la société sous références, les documents suivants :

- → les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- → la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée,
- → le rapport général du commissaire aux comptes.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le coût de ce dépôt sous forme d'un chèque **de 45.20 €** en règlement de cette formalité. Nous vous remercions de transmettre, **à notre cabinet**, le récépissé de dépôt ainsi que la facture acquittée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Florian THEVENARD
Ligne directe : 03 80 53 17 66

Louis MARTIN
EXPERT COMPTABLE

Pierre CLEON
Louis MARTIN
Thomas PAULIN
Nicolas SAILLARD

Membre indépendant AUDECIA
Tél : 03 80 53 18 53 / cmb@eccmb.com / cleon-martin-broichot.com
7, rue Marguerite Yourcenar - CS 67916 - 21079 Dijon Cedex

SARL au capital de 500 000 euros inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne - Franche-Comté - R.C.S. Dijon B 816 580 146